

Liste des pièces à fournir à l'inscription administrative - Université Paris-Sud 11 – UFR STAPS – 2009/2010

Pour une 1^{ère} inscription à l'UFR STAPS

- l'autorisation d'inscription
- l'original et la copie du dernier diplôme obtenu ou équivalent traduit en français si nécessaire
- l'original et copie du relevé de notes au baccalauréat
- l'original et copie du dernier relevé de notes
- une copie du justificatif N° national (BEA) ou Identifiant National Etudiant (INE)
- copie de la carte d'identité ou de la page du livret de famille vous concernant ou du passeport (étudiants UE)
- original + 2 copies de l'avis conditionnel de bourse 2009/2010 ou original + 2 copies de la notification définitive 2008/2009 si vous étiez boursier
- un certificat de scolarité ENS si nécessaire et résultats aux Grandes Ecoles
- 1 copie de l'attestation de votre carte vitale ou de votre numéro d'assuré social
- 1 copie de l'attestation de la carte vitale de vos parents pour les moins de 20 ans
- Pour les + de 20 ans et – de 28 ans au 1/10/2009, l'affiliation à la Sécurité sociale est obligatoire sauf cas particuliers
 - pour les étudiants salariés, original + copie du contrat CDD ou CDI (120h/trimestre ou 60h/mois du 1/10/2009 au 30/09/10) + copie des 3 derniers bulletins de salaire
 - autres cas : fournir un justificatif prouvant votre qualité d'assuré social jusqu'au 30/09/2010
- jeune homme de nationalité française né à partir de 1979 ou jeune femme de nationalité française née à partir de 1983 : copie du certificat de participation à l'appel de préparation à la défense (JAPD)
- jeune homme ou jeune femme de nationalité française de moins de 18 ans : copie de l'attestation (ou récépissé) de recensement
- 3 photos d'identité portant au dos : nom, prénom et formation
- La fiche de choix dûment remplie pour LES ETUDIANTS QUI S'INSCRIVENT EN L1 ou L2

Pièces supplémentaires à fournir pour les étudiants de nationalité étrangère (hors UE)

- 1 copie du passeport + original en cours de validité revêtu d'un visa long séjour, d'un visa d'études ou copie de la carte de séjour.
- 1 copie de l'extrait d'acte de naissance
- Autorisation Ambassade, procédure CEF

PAIEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

- par chèque bancaire à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université Paris 11
- par carte bleue
- et un chèque de 40 € à l'ordre de l'AS STAPS ORSAY (pour la FFSU)

Pour les étudiants précédemment inscrits dans une AUTRE UNIVERSITE :

Le formulaire de transfert-départ complété. (<http://www.u-psud.fr>)

Pour une réinscription à l'UFR STAPS

- l'autorisation d'inscription sauf les P.C.E .M. redoublants
- présentation d'une pièce d'identité et copie du livret de famille si changement de situation familiale ou présentation du passeport (étudiants UE)
- relevés de notes des années précédentes
- 1 copie de l'attestation de votre carte vitale ou de votre numéro d'assuré social
- 1 copie de l'attestation de la carte vitale de vos parents pour les moins de 20 ans
- Pour les + de 20 ans et – de 28 ans au 1/10/2009, l'affiliation à la Sécurité sociale est obligatoire sauf cas particuliers
 - **pour les étudiants salariés**, original + copie du contrat CDD ou CDI (120h/trimestre ou 60h/mois du 1/10/2009 au 30/09/10) + copie des 3 derniers bulletins de salaire
- autres cas : fournir un justificatif prouvant votre qualité d'assuré social jusqu'au 30/09/2010
- jeune homme de nationalité française né à partir de 1979 ou jeune femme de nationalité française née à partir de 1983 : copie du certificat de participation à l'appel de préparation à la défense (JAPD)
- -4 photos d'identité portant au dos : nom, prénom et formation
- La fiche de choix dûment remplie pour LES ETUDIANTS QUI S'INSCRIVENT EN L1 ou L2

Pièces supplémentaires à fournir pour les étudiants de nationalité étrangère (hors UE)

- une copie du passeport + original en cours de validité revêtu d'un visa long séjour, d'un visa d'études ou copie de la carte de séjour.

PAIEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

- par chèque bancaire à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université Paris 11
- par carte bleue
- et un chèque de 40 € à l'ordre de l'AS STAPS ORSAY (pour la FFSU)

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE